Fernand MELVE

Par : Eric Bernard



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
  - Nom : MELVE
  - Prénom(s) : Fernand
- Etat civil
  - Date de naissance : 02/02/1900
  - Ville de naissance : Saint-Maime
  - Département de naissance : Basses-Alpes
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - jardinier
  - Date de décès : 31/03/1987
  - Lieu de décès : Avignon (Vaucluse)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 2/5/1941
  - Lieu d'arrestation : Avignon
  - Département d'arrestation : Vaucluse
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 15e DM (Marseille)
  - Date de condamnation : 05/09/1941
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste
  - Peine infligée : Prison
  - Durée de la peine : 5 ans

    - Parcours carcéral :
      - Avignon
      - Marseille
      - Nîmes
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 2471
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Blaichach (Kdo Dachau)
      - Allach (Kdo Dachau)
    - Matricule : 73743
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 30/04/1945
    - Lieu : Allach

Biographie

Fernand Melve naît le 11 février 1900 à Saint-Maime (04). Son père, Antoine Melve, est cultivateur, et sa mère, Thérèse Goudet, sans profession. Après son certificat d'études primaires, il travaille d'abord comme mineur avant d'être manœuvre du bâtiment. En janvier 1930, il intègre la société de chemins de fer PLM. Adhérent au Parti communiste dès 1927, il occupe, en 1931, les fonctions d'archiviste au sein du syndicat CGTU des cheminots à Avignon. Par la suite, il devient trésorier adjoint de la CGT réunifiée jusqu'en 1939. Fernand Melve participe aux grèves de juillet 1936 et de novembre 1938.

En avril 1940, il est mobilisé au 5e Génie de Versailles. Démobilisé en juillet 1940, il retrouve sa femme et ses deux enfants à Avignon. Il reprend son activité professionnelle et poursuit son engagement au sein du Parti communiste clandestin. À partir de la fin de l'année 1940, Fernand Melve, avec 14 autres militants communistes, s'implique

activement dans une série d'actions de propagande contre le gouvernement de Vichy. Ces actions prennent la forme de distributions de tracts, d'appositions de papillons et d'inscriptions murales.

À l'issue d'une surveillance renforcée des services de la police spéciale d'Avignon, Fernand Melve est arrêté dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1941 alors qu'il distribuait des journaux et des tracts (*Rouge Midi* – numéro spécial, « Vive le 1er Mai », « À bas la mascarade officielle ») avec un autre militant, Jean Gonnet.

Le 2 mai, il est écroué à la prison Sainte-Anne d'Avignon jusqu'au 9 septembre, date à laquelle il est transféré au fort Saint-Nicolas de Marseille en vue de son procès. Fernand Melve comparaît les 24 et 25 septembre 1941 avec les 14 autres militants du groupe devant la section spéciale du tribunal de la 15e division militaire, qui siège au fort Saint-Nicolas. Comme 13 de ses 14 co-inculpés (un inculpé, Julien Louis Marcellin, sera acquitté), il est déclaré coupable « d'avoir, à Avignon et dans la région vauclusienne, courant 1941, en tout cas depuis un temps non prescrit, fait circuler, distribué ou détenu, en vue de la distribution, des écrits, périodiques ou non, et du matériel de diffusion tendant à propager les mots d'ordre de la Troisième Internationale ou des organismes qui s'y rattachent».
Sur les 13, six seront ses compagnons de détention à la centrale d'Eysses : Edmond Bastidon, François Bernard, René Bianco, Fernand Paget, Jean Porte et Joseph Tamaillon.

Durant son procès, il nie tous les faits qui lui sont reprochés ainsi que son appartenance au Parti communiste. À l'issue du procès, Fernand Melve est condamné à cinq ans d'emprisonnement, 3 000 francs d'amende et dix ans d'interdiction de ses droits civils, civiques et de famille.

Le 27 septembre 1941, il est incarcéré à la prison Saint-Pierre de Marseille jusqu'au 12 novembre 1941, date de son transfert à la maison centrale de Nîmes pour y purger sa peine. Presque deux ans plus tard, il est envoyé, le 15 octobre 1943, avec 150 détenus, à la centrale d'Eysses de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). À son arrivée, il reçoit le numéro d'écrou 2471 et est affecté au préau 4. Fernand Melve participe à l'action des 9, 10 et 11 décembre 1943 visant à empêcher la livraison aux Allemands de 109 internés administratifs de la centrale. Chef de groupe, il prend également une part active à la tentative d'évasion collective des 19 et 20 février 1944 en vue de rejoindre les FFI.

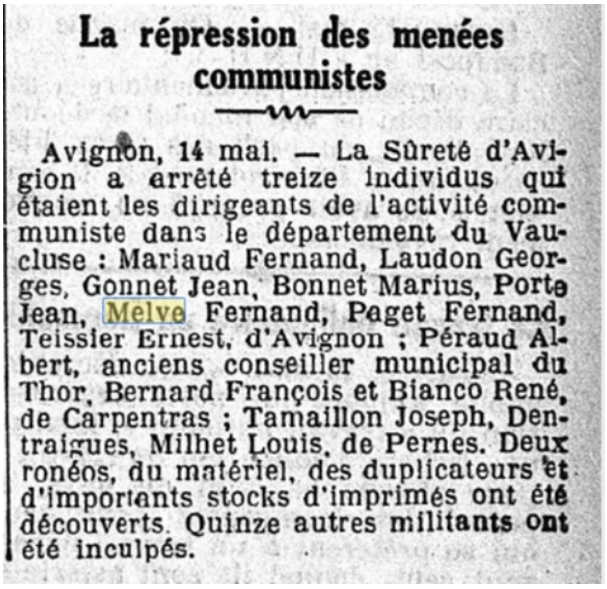
Le 30 mai 1944, les 1 200 détenus d'Eysses, dont il fait partie, sont remis à la division SS *Das Reich* et dirigés vers le camp de Compiègne-Royallieu, où ils sont affectés au camp disciplinaire C. Avec ses camarades, Fernand Melve en repart le 18 juin 1944 pour le camp de Dachau, où il arrive le 20 juin et reçoit le matricule 73743. Après trois semaines

de quarantaine, il est envoyé au *kommando* d'Allach, relié à l'usine BMW qui fabrique des pièces pour l'aviation mais aussi pour les V1 et V2. Il y reste jusqu'au 5 août, jour de son transfert vers le *kommando* de Blaichach, où il est employé à des travaux de maçonnerie. Le 15 mars 1945, il est à nouveau affecté au *kommando* d'Allach et est libéré par les troupes américaines le 30 avril 1945.

Rapatrié en France le 10 mai 1945, il passe d'abord par l'hôtel Lutetia à Paris, puis retrouve les siens à Avignon deux jours plus tard. En août 1945, il réintègre la SNCF et devient secrétaire général du syndicat CGT des cheminots d'Avignon. Il s'implique activement dans de nombreuses actions revendicatives, dont celle de la grève du 4 juin 1952 (grève de protestation contre l'arrestation de Jacques Duclos, motivée par le maintien, le 28 mai 1952, d'une manifestation parisienne interdite), ce qui lui vaut d'être révoqué. Fernand Melve se consacre alors pleinement à ses engagements syndicalistes et politiques. Il occupe notamment les fonctions de dirigeant de la Fédération communiste du Vaucluse durant une dizaine d'années, et celle de conseiller municipal d'Avignon de 1953 à 1959. En 1982, il bénéficie de la loi d'amnistie qui permet la réintégration des cheminots révoqués à la suite des grandes grèves de 1947, 1948, 1952 et 1953.

Fernand Melve décède à Avignon le 31 mars 1987.

Album photos



La répression des menées communistes

Avignon, 14 mai. — La Sûreté d'Avignon a arrêté treize individus qui étaient les dirigeants de l'activité communiste dans le département du Vaucluse : Mariaud Fernand, Laudon Georges, Gonnet Jean, Bonnet Marius, Porte Jean, Melve Fernand, Paget Fernand, Teissier Ernest, d'Avignon ; Péraud Albert, anciens conseiller municipal du Thor, Bernard François et Bianco René, de Carpentras ; Tamaillon Joseph, Dentraigues, Milhet Louis, de Pernes. Deux ronéos, du matériel, des duplicateurs et d'importants stocks d'imprimés ont été découverts. Quinze autres militants ont été inculpés.